

PDV à moitié plein... ou à moitié vide

Un comité de suivi du Plan de Départs Volontaires s'est tenu ce jour en présence de membres du cabinet BPI (chargé de mener les entretiens et de constituer les dossiers) et de représentants de la Direction du Travail et de l'Emploi.

De nombreux chiffres nous ont été communiqués. Au 7 février dernier, sur les 1923 personnes qui avaient eu un ou plusieurs entretiens, la répartition par type de projet était la suivante :

Détail du type de projet	Nombre de salariés
Contrat de travail/Promesse d'embauche CDD	7
Contrat de travail/Promesse d'embauche CDI	43
Recherche nouvel emploi salarié	109
Création ou reprise d'entreprise (projet pro)	117
Projet création d'entreprise (projet perso)	271
Retraite avec rachat de trimestres	99
Retraite sans rachat de trimestres	285
Autre projet personnel	727
Projet indéterminé	265
Total	1923

65 % de ces salariés travaillent dans le « bassin d'emploi Nord » (Ile de France + Nord)

Les thématiques abordées lors des entretiens concernent la procédure de volontariat (20 %), les indemnités de licenciement (15 %), l'éligibilité (14 %), le congé de reclassement (13 %), le pôle emploi (9 %), les priorités (8 %), les dispositifs d'accompagnement (8 %) et les mesures financières d'accompagnement (6 %).

La répartition par Etablissement est la suivante au 15 février :

Etablissements	Quotas de départs attendus	Entretiens
Commercial France	152	330
DGE	760	761
DGI	67	121
DGOA	74	113
Fret	157	215
DGSI	55	47
Commercial International	85	71
Siège et supports	334	356
Total	1684	2014

619 demandes ont été formalisées au 7 février :

- 220 dans les supports transverses
- 197 au Commercial France
- 153 à la DGE
- 25 à la DGOA
- 24 au Siège et Supports
- aucune demande formalisée pour les Systèmes d'Information, le Fret et le Commercial International (hors supports transverses).

Les chiffres ont évolué entre le 7 février et le 15 février. Le nombre de demandes de départs formalisées est passé de 619 à 747.

253 de ces demandes ont été acceptées (109 aux supports transverses, 55 au Commercial France, 66 à la DGE, 10 à la DG OA et 13 au Siège et Supports). Aucune demande n'ayant été refusée à ce jour, 494 réponses restent à venir.

Mi mars un nouveau Théma Pratique présentant des témoignages et effectuant un zoom sur le congé de reclassement et l'accompagnement sera édité. Dans le même temps, une campagne d'affichage sera mise en place.

Le prochain Comité de Suivi aura lieu le 17 mars.

Un point sera présenté lors de la session du Comité Central d'Entreprise des 18 et 19 mars prochains.



Nos commentaires

Après un mois de démarrage, on est encore très loin aujourd'hui de l'objectif fixé puisque seuls 747 dossiers ont été constitués sur les 1684 attendus (à peine plus de 44 %).

Pour notre part, nous attribuons ce résultat à un grand nombre de causes :

- *incitation insuffisante en particulier pour les départs à la retraite*
- *bonus inexistant pour les plus anciens (au plafond d'ancienneté)*
- *découragement de ceux qui ne pouvaient présenter que des « projets personnels » et qui ont été quelque peu repoussés*
- *absence de précision sur l'issue des congés de reclassement et notamment sur l'inscription à Pôle Emploi et sur l'indemnisation du chômage pour ceux qui n'auraient pas de « solution salariale »*
- *incompréhensions liées aux priorités et aux postes supprimés (incompréhensions entretenues notamment par certaines hiérarchies)*

Ce premier constat risque de pousser certaines directions à « oublier » qu'il s'agit de départs volontaires ! Nous mettons en garde la Direction Générale contre des possibles dérives.

Cependant, le PDV a été présenté comme la solution adéquate aux problèmes économiques de l'entreprise. Si l'objectif prévu par cette solution s'avérait ne pas être atteint, quelles seraient les conséquences ? Nul ne sait répondre aujourd'hui à cette question, pas plus d'ailleurs à l'autre question qui est de savoir si « l'objectif fixé était bien suffisant » ! Nous suivrons donc avec attention l'évolution des demandes et des validations. A ce propos, un Comité de Validation du PDV (auquel FO participe) s'est tenu le 15 février et n'a été saisi que d'une dizaine de cas « litigieux ».

Pour le CI.FO.AF
Serge Benguigui

Pour le SG.FO.AF,
Patrick Hurel